

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Aussenpolitik
Schlagworte	Direkte Steuern
Akteure	Albanien
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Barras, François
Bovey, Audrey
Hulliger, Caroline

Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Bovey, Audrey; Hulliger, Caroline 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik, Direkte Steuern, Albanien, 2000 – 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1

Abkürzungsverzeichnis

DBA	Doppelbesteuerungsabkommen
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<hr/>	
CDI	Convention de double imposition
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.10.2000
FRANÇOIS BARRAS

Le Conseil fédéral a publié **six messages** concernant respectivement des conventions en vue d'éviter la double imposition de certains pays. Étaient concernés: la Mongolie, l'Albanie, le Kazakhstan, la Macédoine, l'Inde et l'Autriche. Au cours de l'année sous revue, le Conseil des États a eu l'occasion de ratifier à l'unanimité les textes portants sur les quatre premiers pays. Quelques mois plus tard, le Conseil national a approuvé lui aussi en chœur les conventions avec la Mongolie, l'Albanie et le Kazakhstan.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 09.09.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 9 septembre, la Suisse et l'Albanie ont signé un **protocole modifiant la CDI** en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 17.06.2016
AUDREY BOVEY

Lors de la session parlementaire d'été 2016, les chambres fédérales ont toutes deux adopté le projet d'arrêté fédéral en vue de la **modification de la convention contre les doubles impositions conclue avec l'Albanie**. Signé à Tirana en septembre 2015, le protocole en question modifie la convention originelle de 1999, afin que cette dernière corresponde aux normes établies par le Modèle OCDE – notamment en ce qui concerne l'ajout de nouvelles dispositions relatives à l'échange de renseignements à des fins fiscales.³

1) FF, 2000, p. 2357 ss., 2383 ss., 2431 ss., 3608 ss., 5107 ss., 5217 ss.; BO CE, 2000, p. 460, 459 s., 493; BO CN, 2000, p. 1109
2) Communiqué du DFF du 09.09.2015
3) BO CE, 2016, p. 262 ss.; BO CE, 2016, p. 265 ss.; BO CE, 2016, p. 571; BO CN, 2016, p. 1217; BO CN, 2016, p. 226 ss.; FF, 2015, p. 7817 ss.